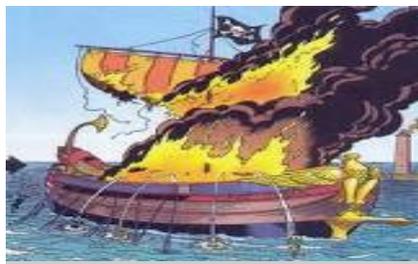




CH LAVAUUR



Lavaur le 26/10/12

## **CADENCE ACCELEREE POUR LES GALERIENS ?**

**Compte rendu du CTE du 23/10/12 et du Conseil de Surveillance du 26/10/12**

Le Directeur a employé à plusieurs reprises des métaphores marines « La dynamique du CH Lavaur est ancrée » (partenariat avec le CHU, finalisation des projets SSR et Mater, partenariat Graulhet...), « Nous devons tenir le cap » etc....

La CGT a rappelé que malgré les partenariats en tout genre certes non négligeables, les services avaient parfois l'impression d'être dans une galère.

Le Président de la CME a souvent donné la « cadence »...heureusement la CGT, partenaire elle-même, n'a pas le mal de mer !!

### **1- RAPPORT D'ACTIVITE 2011**

C'est une photographie de l'activité du CH Lavaur, un instantané peu significatif.

#### **Commentaires CGT :**

**Pas grand-chose à dire sur un document ne présentant pas d'intérêt majeur, qui n'engage rien, mais qui est proposé au vote en CTE !**

**En revanche les documents sensibles ne le sont pas...**

**La « démocratie hospitalière » est bien ficelée !**

**Nous avons fait bien entendu quelques commentaires sur cette fameuse photographie qui observée depuis les services ressemble à un cliché un peu flou. Une photo ratée quoi !**

**Vote : La CGT n'a pas souhaité participer au vote. Abs pour FO**

### **2- COMBIEN CA COUTE ? EPRD ET AUTRES DOCUMENTS FINANCIERS**

Pour rappel l'ancien EPRD a été retoqué par l'ARS qui nous avait demandé de représenter une copie propre en clair équilibrée. (Voir compte rendu CGT du CTE du 21/06/12)

[http://www.cgt-chlavour.fr/Gaffe-a-l-application-du-gel-prudentiel-Compte-rendu-CTE-du-21-02-12-et-du-CS-du-22-06-12\\_a657.html](http://www.cgt-chlavour.fr/Gaffe-a-l-application-du-gel-prudentiel-Compte-rendu-CTE-du-21-02-12-et-du-CS-du-22-06-12_a657.html)

#### **Commentaires CGT :**

**Par l'intermédiaire d'une intervention « divine », peut être celle de Ste T2A, nous avons répondu aux injonctions de l'ARS ! Plus fort que pour l'élection du Pape.**

**La Direction peut donc s'égosiller au balcon de la Direction des finances :**

**« Annuntio vobis gaudium magnum : Habemus « EPRD équilibré » !!!**

**En attendant nous maintenons que c'est l'équilibre financier strict, les contraintes fortes et les injonctions de l'ARS qui servent de compas pour maintenir le fameux cap. Un compas dans l'œil des services ?**

**Oui dans certains. Ceux sur lesquels l'austérité budgétaire pèse.**

**La CGT veut bien faire le constat de certaines choses qui vont dans le bon sens mais nous avons aussi le devoir de faire entendre la voix de ceux qui contribuent à l'amélioration de l'activité sans pour autant constater des améliorations de leurs conditions de travail.**

**Nous ne voulons pas travailler moins nous voulons travailler mieux.**

## **2- PROJET SSR ET MATERNITE**

Le Directeur a annoncé un début des travaux pour 2013 et une mise à disposition été 2015.

### **Commentaires CGT :**

**Nous soutenons ce projet important et indispensable, comme nous soutenons tous les projets accompagnés des financements nécessaires et des moyens humains incontournables à un bon fonctionnement.**

**Nous devons proposer des conditions d'hospitalisation dignes aux patients du CH Lavour ainsi que des conditions de travail aux équipes répondant aux mêmes exigences.**

**Pour ce projet comme pour d'autres (Psychiatrie il y a quelques années par ex) nous nous méfions et condamnons la mécanique de l'ARS qui « finance » partiellement des projets et ne se prive jamais de nous demander autre chose qui nous « plombe » par ailleurs : Plan de retour à l'équilibre, tarifs T2A à la baisse, gel prudentiel, dotations incomplètes, mesures non financées etc.**

## **3- NOUVELLE ORGANISATION DES MANIPULATEURS RADIOS**

La Direction a présenté cette nouvelle organisation. La CGT a pris soin de rencontrer, de contacter à plusieurs reprises les manips. Après avoir consulté l'équipe le matin même du CTE et après avoir lu avec attention leurs fiches d'évènements indésirables, **la CGT a voté contre** cette organisation. Nous demandons un bilan à très court terme.

### **3 - QUESTIONS CGT**

#### **a) Point effectif UPC, Pech et Gravette.**

Le DRH est revenu longuement sur les diverses absences et mouvements d'effectifs de ces unités de soins. Pour lui tout est OK sur l'UPC. La Gravette et le Pech devraient voir une éclaircie en janvier 2013 !

La CGT a insisté sur plusieurs points : il y a encore une problématique dans l'équipe AS de l'UPC, la Gravette a fonctionné avec une équipe AS décimée pendant de longs mois et les infirmiers de la Gravette devraient donc patienter encore pour le remplacement d'un poste (5 mois au total). Il a pris des engagements clairs par lettre (23/10/12) en ce sens. Les actions de la CGT et la mobilisation conjointe de la Gravette n'y sont pas étrangères. Tant mieux c'est le signe d'une certaine efficacité.

**Pour autant de l'eau peut couler sous les ponts d'ici janvier et les problèmes du Pech (qui impactent les autres services) et de la Serène demeurent.**

Pendant le CTE nous avons eu droit à une annonce du DRH et à une cacophonie générale alimentée par ce dernier. Il a annoncé le recrutement le 15 décembre d'un infirmier pour le Pech, mais affecté sur l'UPC ( ? ), qui peut être serait d'accord pour travailler sur le Pech ( ! ) bien qu'ayant demandé à travailler sur Castres ( ? ), mais qui n'a pas encore dit oui (!!). Attention nous a-t-on précisé, si ce n'est pas lui qui vient sur le Pech, c'est un autre infirmier de l'UPC qui viendrait. Si vous avez du mal à suivre rassurez-vous, nous aussi.

La CGT ne comprend pas pourquoi un infirmier recruté le 15 décembre, normalement pour le Pech, n'est pas affecté sur le Pech ! Si tel était le cas le dispositif de remplacement en hommes sur ce service pourrait être levé dès le 15 décembre 2012.

Une des 2 infirmières, non affectées encore, pourrait l'être de suite, plutôt que d'attendre janvier !!

La CGT a pointé ces incohérences, ces propos confus et a demandé des explications. Le Directeur visiblement agacé par ce moment de flottement s'est engagé à nous fournir sous 2 jours des explications que nous espérons moins fumeuses.

Autre point d'achoppement le DRH calcule les ETP nécessaires pour les services sur la base des effectifs minimum pour 1 jour de grève. Il nous sucre au passage un poste, inadmissible et inacceptable pour la CGT. Nous condamnons aussi ces méthodes de gestion à coup de ratio.

Pour info à ce jour, un infirmier recruté également pour le Pech, est affecté lui aussi depuis plusieurs mois sur l'UPC, service également mal en point.

**Les problèmes sont bien réels au Pech, à l'UPC, à la Gravette, à la Serène et sur l'HJ du Ramel mais nous avons l'impression que c'est souvent géré à la petite semaine, en « pétaçant » à droite à gauche.**

Nous avons demandé la prise en compte de toutes les absences et l'affectation immédiate des infirmiers hommes recrutés pour le Pech.

**Pour rappel, 2 renforts tous les mois sont nécessaires sur le Pech et 2 infirmières qui ont postulé sur des vacances de postes (Pech et Gravette) ne sont toujours pas affectées.**

Enfin tous les services depuis 2002 ont vu leurs effectifs baisser de 4 ETP, effectifs pourtant validés au moment des 35 heures, ce que semble vouloir occulter la Direction et le Chef de Pôle.

**Nous demandons la remise à niveau des effectifs, en conformité avec les accords signés.**

#### **b) Point projet fluctuant de la blanchisserie**

Le Directeur confirme le projet : une blanchisserie commune à 5 établissements. Nous avons déploré l'abandon apparent du projet initial de reconstruction sur Pinel. Nous restons vigilants et veillerons au maintien des emplois sans perdre de vue le projet de reconstruction.

Pendant ce temps des collègues assurent et attendent d'y voir plus clair...

#### **c) Droit d'option des cadres**

La Direction attend les derniers textes pour mettre en application ces nouvelles dispositions.

#### **d) Pourquoi un « audit » sur les ASH ?**

La CGT a demandé des explications sur la finalité de cette mission transversale confiée à un Cadre de Guiraud. Pourquoi ? Quels objectifs ? Les réponses sont floues. Le directeur dément toute idée de privatisation mais entretient le « mystère » sur les motivations ! A suivre... avec vigilance.

#### **e) Point projet CMP Lavour et situation HJ Iris**

Le Directeur précise que ce projet vient à peine d'arriver sur son bureau. Nous sommes dans l'attente du contenu.

D'après la Direction il n'y a pas de menaces sur l'HJ des Iris, mais elle rajoute qu'il n'est pas interdit d'après elle de se poser des questions sur l'évolution des structures (????)

#### **f) Questions improvisées !**

Nous avons demandé au Directeur que soient payées les heures supplémentaires non récupérées, même chose pour les jours versés sur le CET non pris. Nous poserons officiellement la question au prochain CTE.

Enfin nous avons argumenté une question FO sur la notation.

**La CGT a réitéré ses demandes formulées en réunion avec le DRH le 2/10/12 à savoir : Augmentation de la note de début de carrière, abandon de la formule actuelle de rebasage de la note des agents mutés à Lavour et réflexion sur la note maximum.**

### **4 - CONCLUSION**

La Direction ne doit pas ignorer une dégradation nette des conditions de travail de nombreuses équipes : Blanchisserie, Cuisines, Manips radio, USLD, MAPAD, Psychiatrie, Médecine, etc.

Il y a beaucoup à dire et à faire également pour les contractuels, la catégorie C, la politique de notation...

Si l'activité augmente c'est surtout grâce aux agents du CH Lavour pourtant rarement récompensés.

Attention le climat social se détériore et il n'est pas exclu que le mouvement social qui a vu le jour en Psychiatrie fasse tâche d'huile sur l'ensemble de l'hôpital.

Enfin et pour conclure, en cette période d'austérité imposée par l'ARS et déclinée par la Direction nous ne manquerons pas de suivre le conseil distillé par le Prdt de la CME qui a déclaré à l'occasion d'un échange pendant le CTE que pour « ...obtenir de l'argent il fallait parfois forcer la main des Directeurs » !!!

**A bon entendeur salut...les galériens !!!**

**CéGéTez-vous et mêlez-vous de votre Hosto !!!**

Contactez-nous au: 05.63.83.30.38. Mail : [cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)

Retrouvez toutes nos infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)